



Association du
Lac Mékinac

Association du Lac Mékinac

Procès-verbal

Réunion du 30 avril 2016 restaurant Auberge Beaulieu.

Ouverture de la réunion

Étaient présents :

Joël Francoeur (JF), Denise Allaire-Malouin (DAM), Claude Paris (CP), Madeleine Pronovost (MP), Serge Rouleau (SR) Patrick Charest

Absents : Frédérique St-Pierre (FSP),

- On fait l'ordre du jour à partir du procès-verbal d'octobre
- Lecture du PV de la réunion du 10 octobre 2015.
Adoption du PV de la réunion du 10 octobre : proposé par Claude Paris secondé par Joël Francoeur et adopté.

Dossiers à suivre

- Promouvoir les commerçants locaux (COOP, Le Geai bleu, l'Auberge Beaulieu...)
Actions prises (tous) :

Action : Nous tenons nos rencontres du c.a. au Geai Bleu et à l'Auberge Beaulieu alternativement. La prochaine réunion aura lieu au restaurant le Geai Bleu.

- Informations données par Serge Rouleau au sujet de la Coop. : La coop était techniquement en faillite. Un syndic a été engagé et une proposition a été faite aux créanciers. Cette proposition a été acceptée. Un nouveau prêteur hypothécaire est dans le dossier. Plus d'informations seront données plus tard. L'accord final n'est pas complété.
- Installation de « détecteur de mouvement » sur les lumières du barrage pour éviter la pollution lumineuse. Concept « Dark Sky » réalisé au Mont-Mégantic

Action : Joël Francoeur continue les démarches auprès d'Hydro-Québec. Le prospectus à ce sujet est en préparation. Joël l'enverra à tous avant l'impression.

- Code de conduite : Quelques points à retenir : vitesses autour du lac, respect des piétons, civisme, respect de l'environnement et des voisins.

Action : Claude Paris continue de travailler sur le code de conduite avec les suggestions des membres..

- Installation d'une pancarte de l'état de l'inflammabilité des forets selon la Sopfeu sur le terrain du « Mis-Mek » (type thermomètre) en collaboration avec Mis-Mek et l'Ass du lac Missionnaire.

La Sopfeu a accepté de nous fournir la pancarte cette année.. Elle sera installée avant le pont pour être vue vers le lac Missionnaire. Il faudra demander à la municipalité l'autorisation de l'installer. Quelqu'un devra également faire la mise en place. Patrick poursuit ce dossier

- Mise en place d'une station de lavage en collaboration avec Mis-Mek, l'Ass du lac Missionnaire, ministère de la Faune et ville de Trois-Rives.. Il est décidé de ne pas poursuivre cet item. C'est trop dispendieux et inefficace
- Mise et place de nouvelles pancartes stylisées du Lac Mékinac près des boites aux lettres et sur le terrain de Mis-Mek.

Action : Après discussion et réflexion, il a été résolu de faire agrandir une image batinétrique du lac et de la mettre sous un plexiglass. Joël s'occupera de ce projet qui coûtera environ 300 \$ au lieu des 2,500 \$ du projet précédent. Ce projet est adopté à l'unanimité.

- Concours pour le renouvellement de la carte de membre.

Action : Il a été résolu à l'unanimité de faire tirer un bon d'achat de la Coop de 100 \$ à tous ceux qui seront membres au 1^{er} octobre 2016.

- Étude scientifique du suivi du lac en collaboration avec une université.

Action: Patrick Charest a fait des contacts avec le Ministère de la faune et forêt. Il faudrait regarder ce que nous voulons. Étude du type de poissons, ensemencement, etc. Le projet pourrait aussi se faire en collaboration avec le ministère de la faune et un étudiant universitaire inscrit à une université et dirigé par un directeur de recherche.

- Balisage de sentiers piétonniers .

Action : L'association laisse tomber ce projet.

- Vérification du statut de l'Association du Lac Mékinac auprès du registraire des entreprises du Québec :

Action : Les changements au registraire ont été faits. Pour les signatures à la caisse, pour les prochains changements, il faudra une résolution signée du président, et les signataires actuels désignent les nouveaux.

- Vote par correspondance pour les élections municipales 2017.

Action : Nous devons faire une demande à la Ville qui acheminera celle-ci au directeur des élections. Denise préparera un brouillon qu'elle transmettra à Joël.

- Décoration sur le pont : La municipalité a accepté le projet de mettre des boîtes à fleurs sur le pont.

Action : Joël fabriquera 4 boîtes à fleur pour chaque côté du pont. Il installera une chaîne avec arrosoir ainsi qu'une pancarte mentionnant que c'est une gracieuseté de l'Association du Lac Mékinac.

- Ordures : Plusieurs personnes aimeraient que les ordures soient ramassées plus tard.

Action : Madeleine Pronovost vérifiera auprès de la secrétaire de la municipalité à ce sujet. Claude mettra les informations sur son blogue sur la date de début du ramassage.

- Photos du c.a. La photo sera prise à la prochaine réunion.
- Analyse de l'eau : Il est proposé par Patrick Charest, appuyé par Madeleine Pronovost et résolu à l'unanimité de faire l'analyse de l'eau au coût de 796 \$ pour 2 ans. Patrick Charest ou Joël Francoeur s'entendront pour faire les prélèvements,
- Assemblée générale annuelle : Elle est fixée au samedi 11 juin, 9h30, au local de l'Age d'or. Joël Francoeur préparera l'ordre du jour et présentera les projets à venir.
- Cotisation 2017. Il est proposé par Joël Francoeur, appuyé par Madeleine Pronovost et résolu à l'unanimité de garder la cotisation à 25 \$.
- Gilets et matériel de l'Association : Serge Rouleau fera un inventaire de ce qui est disponible et enverra l'information à tous. On les mettra en vente à la rencontre du 11 juin.
- Postes en élection : à vérifier.

La séance est levée à 11h00.

Denise Malouin, secrétaire